



Collectif
Des agents des
SDIS



Montreuil, le 15 mars 2023

SANCTION CONTRE UN REPRESENTANT CGT DU SDIS 91



2015: On manifeste main dans la main pour la liberté d'expression.



2023 : On sanctionne un élu du personnel pour avoir décrit la vie d'un centre de secours.

**Yohan sache que nous sommes à tes côtés
face à cette injustice**

**15 mars 11h00 à Evry (91)
nous sommes à tes côtés !!**

La tentation de museler la parole syndicale existe, à nous d'empêcher certains employeurs de faire taire les organisations syndicales.

Organisons-nous pour qu'ici et ailleurs nous soyons là pour faire vivre la liberté de la parole syndicale.